



# Conseil d'établissement

Date : lundi 6 juin 2022  
Heure : 17h30  
Lieu : salon du personnel

	Durée
1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	2 min.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	2 min.
3. Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 9 mai	5 min.
4. Affaires relatives au procès-verbal du 9 mai	5 min.
5. Parole au public	
6. Parole à la technicienne du service de garde	
7. Parole à la présidente	
8. Parole à la représentante du comité de parents	
<b>9. ÉTUDE DES DOSSIERS</b>	
<b>DÉCISION</b>	45 min.
9.1.1 Approuver les règles de conduite de l'école	
9.1.2 Adopter les règles de fonctionnement du SDG	
9.1.3 Adopter le budget annuel du SDG	
9.1.4 Adopter le budget annuel de l'école	
9.1.5 Adopter le rapport annuel du CE	
9.1.6 Campagne de financement-étiquettes	
9.1.7 Approuver la liste des effets scolaires	
<b>DISCUSSION</b>	40 min.
9.2.1 Date de l'assemblée générale des parents sept. 2022	
9.2.2 Liste des cahiers d'exercice (consultation)	

---

---

**INFORMATION**

15 min.

---

9.3.1 Activité de fin d'année

---

9.3.2 Activité pour les finissants

---

---

10. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée : à déterminer

---

---

*Amélie Paré, Présidente du conseil d'établissement*